

Je vais passer une EFR, Epreuve Fonctionnelle Respiratoire

Le site du Docteur Philippe LEVY

Adresse du site : www.docvadis.fr/philippe.levy



Validé par

le Comité Scientifique Pneumologie

L'exploration fonctionnelle respiratoire (ou EFR) est un examen qui mesure les capacités respiratoires des poumons.

Qu'est-ce qu'une exploration fonctionnelle respiratoire ?

C'est un examen qui aide à faire le diagnostic de certaines maladies respiratoires, à en évaluer la sévérité, à en surveiller l'évolution et l'efficacité des traitements.

Comment me préparer avant l'examen à la maison ?

Aucune préparation particulière.

Evitez de fumer avant l'examen.

Certains médicaments, comme les bronchodilatateurs inhalés, doivent être stoppés avant l'examen.

Mangez léger, ne buvez pas trop.

Comment se déroule l'examen ?

Votre coopération au cours de cet examen, simple et indolore, est capitale.

Un médecin ou une infirmière vous guidera pendant l'examen.

Vous porterez un pince-nez pour ne respirer que par la bouche.

Soit vous effectuerez l'examen simplement assis (spirométrie), soit vous serez dans une cabine transparente (pléthysmographie).

On vous demandera de remplir vos poumons, retenir votre respiration, puis souffler le plus vite et le plus fort possible à travers un embout buccal relié à un capteur. Cette manœuvre sera répétée plusieurs fois.

Ce test mesure la quantité d'air inspiré par vos poumons et la vitesse à laquelle vous allez expulser cet air.

On pourra vous demander de recommencer le test après avoir inhalé un médicament, afin d'apprécier l'éventuelle amélioration de votre fonction respiratoire avec ce traitement.

D'autres tests pourront être effectués : mesure des gaz du sang, test de transfert du monoxyde de carbone, test de bronchoprovocation, test d'effort...

L'examen présente-t-il des risques ?

Cet examen ne présente aucun risque lié directement ou indirectement à la méthode.

Combien de temps dure-t-il ?

Entre 30 minutes et 1 h 30.

Où se déroule l'examen ?

Votre médecin vous conseillera d'aller prendre rendez-vous, muni de votre ordonnance :

Soit dans un service d'explorations fonctionnelles multidisciplinaires (physiologie) ou respiratoires (pneumologie).

Soit dans un cabinet de pneumologie.

Et les résultats ?

Les résultats vous seront expliqués immédiatement après l'examen ou au cours d'une prochaine consultation.

L'exploration fonctionnelle respiratoire mesure les capacités respiratoires des poumons

L'épreuve fonctionnelle respiratoire (ou EFR) peut être demandée pour détecter ou surveiller un problème respiratoire, ou avant une opération pour apprécier un éventuel risque de complication respiratoire lors de l'intervention. Rangez bien vos résultats, classez-les et n'oubliez pas de les apporter lors d'une prochaine consultation.



L'exploration fonctionnelle respiratoire mesure les capacités respiratoires des poumons